



Réf. 771053A

## Avantages produit

# ADOC Sanitaires

## Détartrant désinfectant surodorant Haute Concentration

Efficace pour nettoyer, détartrer et désinfecter carrelages, lavabos, baignoires, douches, wc, robinetteries et toutes surfaces lavables. Laisse une odeur agréable grâce à son parfum pamplemousse. S'utilise sans rinçage.

### PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide selon la norme EN 1276 (5 min à 20°C en conditions de propreté de 1.5%)

### MODE D'EMPLOI

- Pour un vaporisateur : 1 dose de 5 à 10 ml pour 750 ml selon importance de la salissure. Diluer le produit avec de l'eau dans le vaporisateur, vaporiser sur le mobilier puis essuyer avec une éponge humide.
  - Pour un seau : 1 dose de 10 à 20 ml pour 4 L d'eau selon importance des salissures. Diluer le produit avec de l'eau dans un seau, nettoyer au faubert ou à la serpillière.
- Laisser agir 5 minutes minimum. Inutile de rincer sauf dans les cas de surfaces à contact alimentaire.  
Désinfection : diluer dans l'eau à 1,5% (10 ml dans un vaporisateur de 750 ml). Laisser agir 5 minutes.

### CARACTERISTIQUES

Densité : 1,02-1,04

pH : 2,5-3,5

Aspect : liquide limpide rouge

Sécurité selon FDS : Irritation cutanée, Catégorie 2. Irritation oculaire, Catégorie 2. Peut produire une réaction allergique.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.

Fiche «Ingrédients» disponible sur demande au 0 800 300 560 pour le personnel médical.

### CONDITIONNEMENT

Réf. 771053A Carton de 4 poches de 1,7 l.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec la peau. Ne pas utiliser avec des produits oxydants (eau de Javel par exemple) ou alcalins. Stocker à l'abri du gel.

Produit biocide : TP 2. Substances actives biocides : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl amonium, CAS : 68424-85-1, 21,84 g/l, éthanol, CAS : 64-17-5, 38,83 g/l. Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

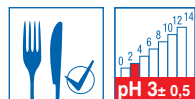
Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Usage réservé aux professionnels.

Formule déposée au Centre Anti-poison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)



GRUPE  
**RESO**  
Résolument nature

Version 190325

0 800 300 560 Service & appel gratuits

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur : [www.groupe-reso.fr](http://www.groupe-reso.fr)  
Groupe RESO - Centre Logistique de la Gare - 19270 USSAC